

Célébration de la semaine mondiale de l'Éducation aux médias et à l'information

Déclaration des femmes leaders après l'organisation des tribunes d'échanges avec les jeunes filles écolières de la Commune de Kinsenso

En marge de la célébration de la semaine mondiale de l'Éducation aux médias et à l'information, l'Association Congolaise des Femmes Journalistes de la Presse écrite (ACOFEPE), avec l'appui technique et logistique du Centre Carter, des Affaires mondiales du Canada à travers le programme Voix et Leadership des Femmes (VLF), la Monusco et INTERNEWS, a organisé du 24 au 28 octobre 2022, trois sessions des tribunes d'échanges à l'intention des jeunes filles écolières des 5ème et 6ème des humanités sur le rôle social des médias auprès des élèves.

Il sied de noter que socialement la télévision et l'Internet contribuent à transmettre des valeurs et des normes de comportement, à un rythme plus rapide que ne pouvaient le faire les médias traditionnels, presse écrite et radio en particulier.

Lors de nos échanges avec les élèves à Kinshasa, le constat suivant été fait sur terrain :

La plupart de jeunes écoliers ont tous des Smartphones et passent très souvent leur temps à lire sur Facebook, Instagram, TIC TOC, etc.

Elles ne sont pas attirées par l'information utile mais plutôt ludique alors qu'elles sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la société.

Comment alors promouvoir les droits de la jeune fille aussi longtemps que les lois importantes les concernant ne sont pas connues ? Les droits des filles et des femmes peuvent être facilement diffusés par le canal des médias (Télévision, radio, presse écrite et Internet) et contribuer à la jouissance de leurs droits.

Les médias jouent donc un rôle important de socialisation des jeunes entre la famille et l'école.

Raison pour laquelle l'ACOFEPE et le Réseau des Femmes leaders pour l'accès à la parole recommandent :

1. Aux professionnels des Médias :

D'améliorer la qualité du contenu des informations destinées à la consommation du grand public particulièrement celles devant contribuer à l'éducation des élèves surtout les filles ;

D'exploiter les thématiques sur les droits humains avec un accent particulier sur les droits de la femme ;

2. Au Ministre de la Communication et Médias :

De veiller au respect du droit à l'information ;

Du code d'éthique et déontologie Journalistique et à la qualité de l'information diffusée ;

3. Au Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique :

De renforcer les corps éducatifs sur les notions des droits humains et les droits de la femme ;

Organiser des programmes de session culturelle abordant les thématiques de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes ;

Faciliter la collaboration entre les organisations des droits des femmes et les corps éducatifs pour sensibiliser régulièrement les élèves sur les questions de droits humains ;

Initier des cours sur la connaissance de la consommation des médias

Ainsi, nous lançons un appel pressant à tous nos partenaires techniques et financiers à soutenir cette initiative et de continuer d'appuyer les sessions des tribunes d'échanges avec les élèves dans les communes urbano-rurales de la ville de Kinshasa pour la promotion de l'égalité des sexes et la promotion des droits fondamentaux des femmes.

Fait à Kinshasa, le 28 octobre 2022